

## ENVIRONNEMENT

## Énergie thermique des mers : la plate-forme va surgir

Le projet de centrale flottante Énergie thermique des mers a été accepté dans le cadre d'un important appel à projets européens. Elle verra le jour dans quatre ans, au large de Bellefontaine.

C'est un projet de longue haleine qui vient d'être couronné de succès pour les promoteurs.

Une plate-forme flottante de production d'électricité à partir de l'énergie thermique des mers devrait sortir de l'eau d'ici quatre ans, au large de Bellefontaine. Une des étapes les plus importantes vient d'être franchie : la confirmation du fonds européen NER 300 pour l'attribution d'un financement couvrant les cinq premières années d'exploitation de la centrale.

Le projet s'appelle Nemo « New Energy for Martinique and overseas ». Un audit de 12 mois a été conduit par la banque européenne d'investissement avant que le projet ne soit accepté.

Ce projet, développé par DCNS, Akuo Energy et la Région Martinique, avait été recalé de justesse lors d'un premier appel similaire et avait donc pris du retard sur les ambitions initiales.

Cette fois-ci est la bonne.

La plate-forme flottante sera une centrale pilote de 16 MW, qui pourra alimenter 35 000 foyers en électricité. L'avantage de cette énergie, produite à partir de la différence de température entre la surface et le fond, est qu'elle est stable et produite 24 heures sur 24. Ce n'est pas le cas du photovoltaïque ou de l'éolien, en l'absence de batterie.

Et il s'agit d'une énergie sans production de gaz à effet de serre.

### ETM : la grande histoire... et la petite

Dans les années 30, un industriel français, George Claude, essaya des expérimentations autour de l'énergie thermique des mers à Cuba.

L'intérêt pour les ETM fut ensuite relancé après le premier choc pétrolier. À cette époque, l'Ifremer mena des études au large de Bellefontaine, mais la chute du cours de pétrole dès 1986, contribua à l'enterrement de la quasi-totalité des projets mondiaux.

C'est en 2008 que DCNS s'intéressa à la Martinique. Peu avant, l'équipe en place à la Région avait lancé une étude sur les énergies marines dans les Régions ultrapériphériques qui démontrait le potentiel de la Martinique. Mais ce fut la verte Réunion qui contacta DCNS en premier et qui rafla un partenariat. Le potentiel de la Réunion est moindre que celui de la Martinique, mais un démonstrateur à terre a été installé afin d'affiner les

procédés thermodynamiques en jeu. En 2010, la Région Martinique a décidé de reprendre à son compte le dossier endormi et a recontacté DCNS.

### ILS ONT DIT

Eric Scotto, président d'Akuo Energy

« Le succès du projet Nemo constitue un motif de fierté pour la Martinique et pour l'ensemble de l'Outre-mer français. Cette décision à dimension européenne vient conforter le développement de notre groupe dans les régions insulaires et tropicales, sur la technologie des énergies marines renouvelables la plus adaptée à leurs contextes de développement. »

Frédéric Le Lidec, DCNS

« La sélection par l'Europe de ce projet préfigure le développement d'une filière industrielle de l'ETM dont DCNS sera l'un des principaux moteurs. Cette technologie pourra à terme bénéficier à l'ensemble des régions tropicales maritimes non connectées aux réseaux continentaux et aider ainsi les sites isolés à atteindre leur autonomie énergétique. »

### Une filière industrielle d'excellence française

Dans un communiqué, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer et Frédéric Cuvillier, secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, ont « salué le succès du projet Nemo ».

Les ministres se sont « félicités de ce premier pas vers la construction, en Martinique, d'une filière industrielle d'excellence française, dont les perspectives commerciales internationales sont prometteuses ». Selon eux, « le succès du projet Nemo illustre à la fois le potentiel des Outremer pour la transition énergétique, et les synergies porteuses de croissance et d'emploi entre politiques énergétique et maritime ».

### DCNS : la défense au service du renouvelable

DCNS est le leader mondial des systèmes navals de défense et puise son origine dans la création des arsenaux au XVII<sup>e</sup> siècle. Comme souvent, les joujoux militaires finissent par inspirer les meilleures intentions. C'est ainsi que DCNS a décidé, depuis quelques années, et forte de ses 12 000 collaborateurs dont des milliers d'ingénieurs, de se lancer dans les énergies marines renouvelables : ETM, mais aussi éolienne flottantes ou encore hydroliennes.

### **Synergîle : un réseau Martinique-Guadeloupe**

La Région, l'AME et Synergîle Guadeloupe viennent de lancer Synergîle, le premier réseau Martinique-Guadeloupe dédié aux énergies renouvelables et à la construction durable. Adossé au pôle de compétitivité national CapEnergies, le réseau Synergîle permet à ses membres de répondre à des appels à projets collaboratifs régionaux,

de partager une base de données sur les ressources énergétiques, de bénéficier d'une veille économique régionale et d'accéder aux retours d'expériences du réseau CapEnergies, d'utiliser AGORA, l'outil de travail collaboratif de CapEnergies et enfin, de bénéficier de la labellisation « pôle de compétitivité » .

**C. Everard**